

Les Rendez-vous du local à Sciences Po

9ème édition

Jeudi 29 juin 2017

« Une action publique locale efficace ? »

A l'occasion du 9ème Rendez-vous du Local à Sciences Po, la Chaire 'Mutations de l'action publique et du droit public' (MADP) a souhaité braquer le projecteur sur l'action publique locale, dont personne ne saurait aujourd'hui contester l'importance. Conduite aussi bien par l'Etat territorial, que par les collectivités et leurs groupements, l'action publique locale a été profondément réformée ces dernières années, principalement par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), la loi du 16 juin 2015 relative à la délimitation des régions ou encore la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Après le temps de l'élaboration des réformes est venu celui de leur mise en œuvre. Il est dès lors permis de tenter d'en dresser un bilan et, plus particulièrement, de s'interroger sur l'efficacité de l'action publique locale. Celle-ci est-elle utile ? Quels effets produit-elle ? Parvient-elle à atteindre les objectifs fixés ?

C'est à ces questions, et bien d'autres, que se propose de répondre la présente journée d'étude. Son objet est ainsi de réfléchir sans tabou au contenu et aux contours des évolutions récentes de l'action publique locale, afin de mesurer la portée de ses transformations récentes. Plus précisément, il s'agit, d'une part, de porter un regard critique sur ces transformations et, d'autre part, de se demander si d'autres évolutions ne doivent pas être envisagées à moyen terme. Regroupant des personnalités issues d'horizons divers (anciens ministres, parlementaires, élus locaux, dirigeants et cadres territoriaux, universitaires, experts), cette journée d'étude est structurée autour de trois tables rondes. La première est consacrée aux institutions politico-administratives locales. La deuxième porte sur les ressources, humaines et financières. La troisième est relative aux innovations locales.

Les actes de cette journée seront publiés par les éditions Berger-Levrault.

INSCRIPTION GRATUITE ET OBLIGATOIRE :

Au plus tard le 27 juin 2017

Christine Briatte : Tél : 01 45 49 76 32

Christine.briatte@sciencespo.fr

La chaire MAPD est soutenue par :



PROGRAMME PREVISIONNEL

MATINEE :

Accueil des participants à partir de 8h 30.

9h 00 : Allocutions d'ouverture

Frédéric Mion, *Directeur de Sciences Po.*

Jean-Bernard Auby, *Professeur à Sciences Po. Directeur de la Chaire MADP.*

Olivier Renaudie, *Professeur de droit public à l'université de Lorraine (Nancy).*

9h 15 : Introduction

Michel Bouvier, *Professeur à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne, Président de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP).*

9h 30 : Table ronde n°1 : DES INSTITUTIONS EFFICACES ?

Les réformes récentes ont conduit à une recomposition du Local autour de deux pivots : d'une part, l'échelon régional, qui s'est progressivement imposé comme le niveau de pilotage stratégique de l'action publique locale ; d'autre part, l'échelon intercommunal, qui constitue désormais une alternative solide à l'émiettement communal, afin d'assurer l'action publique au quotidien. Ce système institutionnel est-il efficace ? Faut-il encore accentuer ce mouvement de recomposition ?

Animateur de la table ronde : Jean Dumonteil, *Secrétaire général de Global local forum.*

Introduction : Estelle Bomberger-Rivot, *Chargée de recherche à la Chaire MADP de Sciences Po.*

Intervenants :

Marc Abadie, *Directeur du réseau et des territoires de la Caisse des dépôts.*

Hugues Clepkens, *Ancien administrateur territorial.*

Patrick Le Lidec, *Chargé de recherche au Centre d'études européennes, Professeur à Sciences Po.*

Débat avec la salle.

11:00 Pause-café

11h15 : Table ronde n°2 : DES RESSOURCES EFFICACES ?

La question des ressources est au cœur de toute réflexion sur l'efficacité de l'action publique locale. Pourtant, en la matière, le bilan se révèle contrasté : d'un côté, les ressources financières des collectivités territoriales se raréfient et les mécanismes de péréquation ne donnent pas les résultats attendus ; de l'autre, les ressources humaines se présentent comme un impensé de la réforme territoriale et ce, alors même que se posent des questions essentielles à propos des effectifs de la fonction publique territoriale ou encore de la formation des agents. Quelles sont les évolutions envisageables ?

Animateur de la table ronde : Françoise Larpin, *Associée, Directrice nationale 'Secteur public' de KPMG.*

Introduction : Antony Taillefait, *Professeur à l'Université d'Angers.*

Intervenants :

Olivier Landel, *délégué général de France Urbaine.*

Jean-François Monteils, *Président de la Chambre régionale des comptes Aquitaine Limousin Poitou Charentes.*

Vincent Potier, *Directeur général du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).*

Thomas Rougier, *Secrétaire général à l'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales (OFGPL).*

Débat avec la salle.

DEJEUNER LIBRE

APRES-MIDI

14h00 : Grand témoin : Jean-Marie Bockel, *Sénateur du Haut-Rhin., Président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation.*

14h30 : table ronde n°3 : DES INNOVATIONS EFFICACES ?

Loin d'être figée, l'action publique contemporaine est marquée par de nombreuses innovations, principalement techniques, généralement présentées comme des sources d'efficacité. D'un côté, on assiste à l'apparition de nouveaux outils et montages juridiques, qui modifient les rapports entre collectivités territoriales. De l'autre, les technologies numériques et l'utilisation des données publiques contribuent à l'avènement de « villes intelligentes ». Jusqu'où ?

Animateur de la table ronde : Emilie Martin, *Directrice de l'activité 'Ouvrages et contenus', Berger-Levrault.*

Introduction : Lucie Cluzel, *professeur à l'Université de Lorraine (Nancy).*

Intervenants :

Jean-Christophe Baudouin, *Délégué interministériel au développement de l'axe portuaire et logistique Méditerranée-Rhône-Saône.*

Renaud Prouveur, *Directeur général du groupe Spallian.*

Maximilien Pellegrini, *Directeur de la stratégie, Suez.*

Stéphane Vincent, *Délégué général de « la 27^{ème} Région » (sous réserve)*

16:00 : Allocution de clôture

La chaire MADP bénéficie également du soutien de :

AdCF, ADF, AMF, APVF, France Urbaine, KPMG, Régions de France, Villes de France

COMITE D'ORIENTATION

Jean-Bernard Auby, *Professeur à Sciences Po. Directeur de la Chaire MADP.*

Damien Augias, *Responsable communication à la Caisse des Dépôts.*

Jean-Christophe Baudouin, *Délégué interministériel au développement de l'axe portuaire et logistique Méditerranée-Rhône-Saône.*

Estelle Bomberger-Rivot, *Chargée de recherche à la Chaire MADP de Sciences Po.*

Marc Le Dorh, *Administrateur au Sénat.*

Françoise Larpin, *Associée, Directrice nationale 'Secteur public' de KPMG.*

Patrick Le Lidec, *Chargé de recherche au Centre d'études européennes, Professeur à Sciences Po.*

Laurence Lemouzy, *Directrice scientifique de l'Institut de la Gouvernance Territoriale et de la Décentralisation et de la revue « Pouvoirs Locaux ».*

Cécile Maisonneuve, *Présidente de la Fabrique de la Cité.*

Emilie Martin, *Directrice de l'activité 'Ouvrages et contenus', Berger-Levrault.*

Olivier Renaudie, *Professeur de droit public à l'université de Lorraine (Nancy).*

François Richard, *Directeur partenariats et réglementation, Orange Smart Cities et Territoire.*

Véronique Robitallie, *Directrice de l'INET.*

COMITE D'ORGANISATION

Jean-Bernard Auby, *Professeur à Sciences Po. Directeur de la Chaire MADP.*

Christine Briatte, *Chargée de projets à la Chaire MADP de Sciences Po.*

Olivier Renaudie, *Professeur de droit public à l'université de Lorraine (Nancy).*